Avec vous pour CASTRES et le TARN

CANTON 1

Centre ville • Gazel
Rey • Albinque
Saint Jean • Faubourg
Est Péraudel • Aillot
Les Monges • Le Corporal
Travet • Sercloise
Le Rosé • Mélou
Chartreuse • Rural Ouest
Séverac • Campans

Arnaud BOUSQUET



38 ans, marié, père de deux enfants. Avocat au Barreau de Castres, Bâtonnier de l'Ordre. Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. Conseiller municipal de Castres depuis 2008.

Eve **BUGIS**



31 ans, en couple. Titulaire d'un Master 1 en droit et d'une Licence en histoire. Educateur sportif.

Mesdames, Messieurs,

Nés à Castres respectivement en 1983 et 1989, nous sommes profondément attachés à notre ville et à son rayonnement économique et culturel dans un cadre de vie accueillant et attractif.

Trop souvent reléguée au second plan, Castres n'est pas reconnue à sa juste valeur.

Terre d'entrepreneurs dynamiques avec un potentiel touristique important, un rééquilibrage en la faveur de Castres et du Sud du Tarn est une nécessité.

Notre positionnement pour le projet autoroutier fait partie de nos engagements.

La compétence première du département est la solidarité que nous souhaitons à la fois sociale et juste à destination des plus fragiles, nos aînés, nos enfants, les personnes isolées ou celles en situation de handicap.

Le Département du Tarn est riche de ses différents territoires et le Conseil Départemental doit mener une politique équilibrée envers l'ensemble de ses villes, villages et hameaux tout en maîtrisant ses dépenses.

Le Département doit également, dès que ses compétences le permettent, développer des politiques environnementales favorisant la biodiversité et la mise en valeur de nos paysages.

Dans le contexte troublé que nous vivons, tant par la crise sanitaire que par les attaques contre les valeurs de la République, nous partageons votre souhait de plus de sécurité et d'ordre social, de solidarité, de justice et de sens civique retrouvé.



Jean-François CLAMOUR Retraité de l'éducation nationale. Conseiller Municipal de Castres (ruralité et tranquillité résidentielle, villages et hameaux de Castres).



Catherine FARRENQ

Retraitée de la fonction publique. Adjointe au Maire de Castres (ressources humaines, social et solidarités, insertion).

Nos priorités pour les 6 prochaines années

UN DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR PLUS DE SÉCURITÉ ET DE CITOYENNETÉ



- Donner plus de moyens au SDIS (Pompiers): indemniser les volontaires, sécuriser les interventions dans les quartiers difficiles.
- Promouvoir la citoyenneté dès le collège à travers une formation aux premiers secours, au respect de chacun, aux valeurs de la République, prix départemental par matière avec bourse.
- Promouvoir la culture de l'entreprenariat et non de l'assistanat.
- Lutter contre les violences intrafamiliales et aider les victimes.
- Financer des postes d'éducateurs en milieu urbain et rural.

UN DÉPARTEMENT POUR TOUS : LA SOLIDARITÉ



- ENVERS NOS AINÉS
 - Favoriser un parcours de vie respectant le choix de la personne et de sa famille, encourager le soutien à domicile, financer correctement nos maisons de retraite, diversifier les solutions d'accompagnement et innover pour apporter des réponses au grand âge et au handicap.
- → ENVERS LES ENFANTS
 Faciliter les agréments des assistantes

maternelles.

- ENVERS LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP Référent unique, temps d'attente réduit, établissements adaptés.
- PLAN SANTÉ EFFICACE

Recrutement de médecins départementaux pour les zones sous-dotées, aider à l'installation des professionnels de santé.

→ ENVERS LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA
Accompagnement social et professionnel individualisé, contrat d'engagement réciproque.



UN DÉPARTEMENT AU CŒUR DE LA REPRISE POST-COVID

- Donner plus de moyens aux associations sportives et culturelles.
- → Soutenir l'économie et l'emploi.
- Agir pour votre pouvoir d'achat.
- Conforter le tourisme en atout de développement économique.

UN DÉPARTEMENT AU CŒUR DE SON ENVIRONNEMENT

- 100 % circuit court pour les cantines des collèges.
- > Favoriser la biodiversité.
- Territoire zéro déchet.
- TRIFYL: Non à la hausse de 50 % sur les ordures ménagères.
- STOP aux investissements disproportionnés.
- Audit énergétique et rénovation des bâtiments du Département.



Chers électeurs et amis de Castres

Maître Arnand Bonsquet, qui avait accepté il y a six ans d'être mon suppléant, se présente aujourd'hui dans le Canton pour me succéder.

Il a acquis par son engagement municipal une large et riche connaissance des problèmes de la Ville et du Département.

Pour compléter cette démarche. Eve Bugis vient relayer Nattralie de Villeneuve qui a sonhaité elle aussi meltre un terme à son mandat Départemental.

Une équipe jeune, dynamique, compétente et appréciée de tous est prête à prendre en tandem la relève pour défendre nos valeurs et plaider les justes causes du Département, de Castres et notre canton.

Ainsi, électrices et électeurs du Canton de Castres, chers amis, je vous demande de soutenin sans réserve les 20 et 27 juin prochains les candidatures d'Éve Bugis et d'Arnand Bousquet.

Avec mes salutations les plus cordiales !

Michel Monsannat